



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 8 avril 2024

FRANCE 2030 : 14 NOUVEAUX LAURÉATS DU DISPOSITIF « DÉMONSTRATEURS TERRITORIAUX DES TRANSITIONS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES »

Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie et de l'Énergie, Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, et Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, annoncent les 14 lauréats de la troisième et dernière relève de l'appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires » de France 2030. Ces lauréats seront - comme les quinze premiers - accompagnés par la Banque des Territoires pour le compte de l'État dans une phase de maturation de leur projet.

Le dispositif « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires » s'inscrit dans le cadre des deux stratégies nationales France 2030 « Systèmes agricoles durables et équipements agricoles contribuant à la transition écologique » et « Alimentation durable favorable à la santé ». **En consacrant plus de 1,8 Mds€ aux transitions agricoles et alimentaires, France 2030 doit permettre d'investir dans les solutions d'avenir pour accélérer le déploiement de la 3^e révolution agricole, celle du vivant et de la connaissance au service de notre souveraineté alimentaire.**

Doté de 140 M€, ce dispositif vise à accompagner des projets territoriaux et leurs parties prenantes (collectivités, institutions, entreprises, start-ups, organismes de formation professionnelle, acteurs de la

recherche et de l'emploi, associations de consommateurs...) **dans la transformation des systèmes de production agricole et alimentaire, pour faire face aux enjeux de la transition écologique et énergétique.**

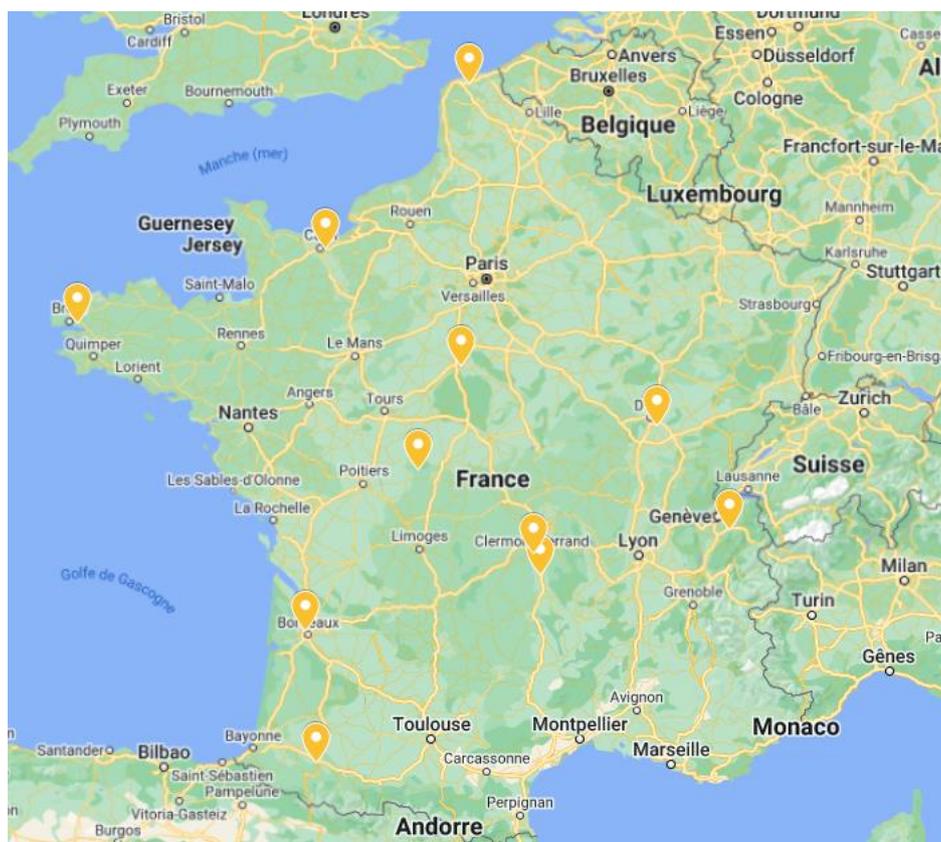
Des innovations de toute nature - technique, technologique, de service, d'usage, d'organisation, de méthode - pourront être mobilisées dans ce but. Une gouvernance multi-partenariale - dont au moins une collectivité territoriale - doit permettre de tester en conditions réelles, dans une approche systémique et en lien avec les acteurs de la recherche et de la formation, de nouvelles technologies et de nouveaux modèles d'usage, au potentiel de répliquabilité élevé pour l'ensemble du territoire.

14 NOUVEAUX LAURÉATS ENTRERONT EN PHASE DE MATURATION MI-2024

La troisième relève de cet AMI a recueilli 68 candidatures, parmi lesquelles 60 dossiers éligibles ont été analysés par le comité de sélection composé d'experts indépendants, après que les services déconcentrés de l'Etat ont également pu donner leur avis sur chacune des candidatures. **14 nouveaux projets lauréats ont finalement été retenus pour entrer en phase de maturation.**

Les deux premières relèves de cet AMI, intervenues successivement en juin 2022 et en décembre 2022 avaient recueilli au total 67 candidatures, parmi lesquels 15 projets lauréats avaient été retenus pour entrer en phase de maturation (liste détaillée en annexe 2).

Les 14 nouveaux lauréats *(Liste détaillée en annexe 1)*



UN SOUTIEN STRUCTURÉ EN 2 PHASES COMPLÉMENTAIRES

Les projets lauréats sont d'abord soutenus dans une phase de maturation, une période de 6 à 18 mois maximum, pendant laquelle ils seront accompagnés par la Banque des Territoires pour consolider leur dossier. **Chaque lauréat pourra bénéficier dans cette phase d'une subvention plafonnée à 300 000€ pour financer ses frais d'ingénierie.**

A l'issue de cette phase de maturation, **les projets seront à nouveau analysés par un comité d'engagement pour envisager leur passage en phase de réalisation.** Les projets lauréats pourront alors prétendre à des subventions d'investissement comprises entre 2 et 10 M€ (co-financement maximal de 50 %).

Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a déclaré : *« Je tiens à féliciter les acteurs qui se sont réunis autour de projets ambitieux pour notre agriculture. Les 14 lauréats que nous annonçons aujourd'hui participent concrètement à construire notre souveraineté alimentaire, territoire par territoire, au service des agriculteurs et des Français. Par leur caractère innovant et répliquable, ces projets permettront de diffuser les bonnes pratiques de filière partout dans notre pays, pour répondre à la diversité des défis auxquels nous devons faire face ».*

Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion territoire : *« Les 14 nouveaux lauréats du dispositif « Démonstrateurs Territoriaux des Transitions Agricoles et Alimentaires » incarnent notre engagement commun pour une agriculture durable et respectueuse de l'environnement. Ces initiatives marquent une avancée concrète dans notre quête visant à aligner l'agriculture française avec les impératifs écologiques, tout en renforçant notre autonomie alimentaire. C'est un moment important qui met en lumière notre volonté d'accompagner les acteurs et de bâtir un avenir durable pour notre pays. »*

Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie et de l'Energie a déclaré : *« Cet appel à manifestation d'intérêt est important. Je souhaite féliciter les lauréats qui ont su structurer des projets territoriaux ambitieux et collectifs, et qui contribueront à accélérer le déploiement de la troisième révolution agricole partout en France, notamment en outre-mer. Ce n'est qu'en déployant sur le territoire des solutions concrètes et opérationnelles que nous parviendrons à renforcer notre souveraineté alimentaire et à améliorer la durabilité et de la compétitivité de nos industries. ».*

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, a déclaré : *« Les démonstrateurs territoriaux que nous soutenons aujourd'hui avec France 2030 s'inscrivent dans la stratégie du Gouvernement pour garantir dans la durée aux Français une alimentation saine, durable et traçable. Cela suppose de s'appuyer sur des filières agricoles et industrielles compétitives à même de faire vivre ceux qui y contribuent. Les projets que nous soutenons montrent que le combat pour la souveraineté alimentaire se mène sur le terrain au travers de projets concrets. »*

CONTACTS PRESSE

Cabinet de Marc Fesneau - cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Cabinet de Christophe Béchu - presse@ecologie.gouv.fr

Cabinet de Roland Lescure - presse@industrie.gouv.fr

Cabinet de Agnès Pannier-Runacher - cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement - presse.sgpi@pm.gouv.fr

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts - malek.prat@caissedesdepots.fr

[À propos de France 2030](#)

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50% de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement.
- Est mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | @SGPI_avenir

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



ANNEXE 1

Détail des 14 projets lauréats de la troisième relève de l'AMI DTAA

En Auvergne-Rhône-Alpes :

- Le projet **Ambition POSITIVE** porté par le **PETR Grand Clermont**, avec la participation de collectivités territoriales (Commune de Clermont-Ferrand, communauté de communes d'Ambert Livradois Forez, PNR Livradois-Forez), d'acteurs de l'agriculture biologique (SCIC SA Ferme de Sarliève, EARL des Riolles - Ferme des Raux, Bio 63), d'acteurs spécialisés en boulangerie (Arthur le Boulanger, Fédération des Artisans Boulangers Pâtisseries du 63 et du 03) de l'INRAe. Le projet vise à **approvisionner la Restauration Collective** du territoire PAT Grand Clermont/PNR Livradois-Forez **en pain bio local**. Il réunit 68 partenaires (collectivités, artisans, chercheurs, producteurs, cuisiniers, convives) pour **structurer une filière territorialisée à très faible impact environnemental**.
- Le projet **Ferme de Corbattaz** porté par la **Communauté de Communes du Pays Rochois**, avec la participation de l'ADDEAR 74, InnoVales, ALVEOLE et les Fermes urbaines de l'Arve, a pour objectif la **remise en culture maraîchère sur le territoire, en y mettant en œuvre des modèles de production innovants**, basés sur l'agroécologie et la gestion des ressources. Le projet porte une forte **ambition de formation et d'accompagnement** intéressante pour la montée en compétences sur le territoire.
- Le projet **Fruits de Dôme** porté par **Mond'Averne Communauté**, avec la participation de la commune de Saint-Amant-Tallende, du FR CIVAM Auvergne, Bio 63, Cruzilles, le centre INRAe Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes et autres acteurs agricoles et économiques (formant un consortium de 14 partenaires), a pour objectif la conception de nouveaux **modèles de production, modèles économiques** (diversification, prise en compte des crédits carbone) **et de coopération** pour **redynamiser la filière fruitière dans le Puy-de-Dôme**.

En Bourgogne Franche Comté, le projet **Eau et Agriculture Durables du Châtillonnais**, porté par la **Chambre d'Agriculture de Côte d'Or**, avec la participation de la Métropole du Grand Paris, Seine Grands Lacs, le Conseil Départemental de Côte d'Or, la communauté de communes du Pays Châtillonnais, le Parc National de Forêts, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne, la Coopérative Agricole de Déshydratation de la Haute Seine, l'EPAGE Sequana et l'association Eau et Agriculture Durables du Châtillonnais. Ce projet s'inscrit dans une démarche en faveur de la **préservation de la ressource en eau** par une approche innovante visant à agir à la fois sur les pratiques agricoles et sur les filières, pour développer et **maintenir des pratiques bas intrants**.

En Bretagne, le projet **STARTIJIN VALAIT**, porté par la **Chambre Régionale d'agriculture de Bretagne**, avec la participation de **43 partenaires** (collectivités locales, coopératives et entreprises, acteurs de la recherche et de la formation, associations), vise à concevoir **un laboratoire d'innovation ouvert dans le Finistère** pour attirer de nouveaux éleveurs/ses, faciliter leur installation, développer la culture

entrepreneuriale des éleveurs/ses et les amener à transformer les systèmes de production vers des solutions agroécologiques plus sobres et efficaces.

En Centre-Val de Loire :

- Le projet **ATOU : vers une Agriculture du Territoire Orléanais en synergie avec son environnement Urbain**, porté par **Orléans Métropole**, avec la participation de la Chambre d'agriculture du Loiret, du BRGM, du Centre de Biophysique Moléculaire, de l'INRAE, d'Agreentech Valley, du CDHR Centre, de C V Etudes Techniques Maraîchères, de DREAM EAU & Milieux, de la Maison Familiale Rurale de l'Orléanais et de diverses sociétés privées (Jacquelot Pekly (groupe BOWEN), Inel Innov, Precifield, Seabex SAS, Laboratoire PRISME), a pour objectif **de faire du contexte urbain et périurbain un atout pour développer une agriculture périurbaine agroécologique et résiliente, elle-même au service d'une Métropole plus durable.**
- Le projet **Pôle expérimental pour une agriculture résiliente - L'arbre le tracteur et la vallée, paysans et habitants pour une avenir commun**, porté par le **Syndicat mixte du Parc naturel régional de la Brenne** avec la participation de la Commune de Prissac, l'Institut Agro d'Angers, l'université d'Orléans, l'université Tours Citères, la société Chanvre Service, la coopérative Atelier Paysan, les associations Indre Nature, CPIEBB, Echobat, Biocentre, idées en Brenne et Epithémée, a pour objectif la **structuration et le développement de filières de bioéconomie** participant à la transition agricole (végétal local, filière bois, chanvre, agrivoltaïsme).

Dans les Hauts-de-France, le projet de **Chaîne Euro-Régionale des Archipels Nourriciers**, porté par **l'Association Les Anges Jardins**, avec la participation de collectivités territoriales (Région Hauts-de-France - Communauté de Communes de la Région d'Audruicq – Communauté d'Agglomération de Lens Liévin – Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut – Commune de Raismes – CCAS de Fresnes sur Escaut), d'associations (Noeux Environnement – Ateliers de la citoyenneté – AFEJI Emploi Adapte – Collectif des paysans urbains du Trichon – ALEFPA Le jardin de cocagne du Raquet) et de sociétés privées (SASU coHose – ATEMIS), a pour objectif de créer **un système de sécurité alimentaire en direction des plus vulnérables via la création d'Ecosystèmes Coopératifs Territorialisés et Solidarisés.**

En Normandie, le projet **VOL'VER : la volaille se met au ver**, porté par le **Pôle TES**, avec la participation du PNR des boucles de la Seine Normandie, des communautés de Louvetot, Duclair, Maulévrier St Gertrude, la métropole Rouen Normandie, Ver de Terre Production, Vers les Poules, UNILASALLE et autres acteurs du territoire, vise à répondre à la question de la **reterritorialisation de filières** stratégiques en innovant dans le domaine de la production avicole par l'expérimentation d'un **nouveau modèle d'alimentation animale**, d'une organisation du système alimentaire vertueuse et d'une implication des consommateurs.

En Nouvelle-Aquitaine :

- Le projet **CERES** porté par Euralis Céréales, avec la participation de la Région Nouvelle-Aquitaine, le département des Pyrénées Atlantique, la communauté d'agglomération Pau Bearn Pyrenees, Wiuz, Terres Inovia, Bordeaux Sciences Agro, Toulouse INP ENSAT, et quelques exploitations agricoles, vise à développer un démonstrateur agricole et **alimentaire via de nouvelles solutions et pratiques agroécologiques**, en mettant en œuvre les **conditions de massification de celles-ci dans cet écosystème territorial.**

- Le projet **Recol'Terra** est porté par **Bordeaux Métropole**, avec la participation d'un consortium de 40 acteurs composé du Conseil Départemental de la Gironde, de la ville de Bègles, d'EPCI, d'institutions publiques (Chambre d'agriculture, acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, CHU, SAFER, MIN...), de la SCIC Manger Bio Sud-Ouest, d'associations et de sociétés privées. L'objectif du démonstrateur est de **développer une réponse systémique avec la création, l'adaptation ou la réorientation d'outils de production agricole** (développement d'un réseau de fermes agroécologiques), **de transformation** (création d'une filière de transformation légumière locale) **et de circuits de distribution** (l'émergence d'une logistique alimentaire optimisée) **adaptée aux besoins**.

Dans les Outre-mer :

- **En Martinique**, le projet **FEWOS (FEROCE)** est porté par la **Collectivité Territoriale de Martinique** avec la participation d'acteurs de l'enseignement et de la recherche (CIRAD, INRAe, du CNRS, ENSAIA université de Lorraine, Carbet des Sciences, Groupement Défense Sanitaire Martinique). Ce démonstrateur vise à produire des co-innovations biotechnique, organisationnelle, des services et des conseils adaptés à une **agriculture de petite échelle multi-performante** et à construire et piloter un système alimentaire soutenable et résilient. Le projet prévoit de travailler vers un objectif de **"zéro risque chlordécone dans l'alimentation"**.
- **En Polynésie française**, le projet Sécurité alimentaire et transition agroécologique des atolls de Polynésie française (**SATAAP**) porté par la **Direction de l'agriculture**, avec la participation du Syndicat pour la Promotion des Communes de Polynésie Française, de la Chambre de l'agriculture et de la pêche lagunaire, de l'Agence de Développement des Economies Agroécologiques et de diverses sociétés privées (SARL Ampelidacees – SARL Tuam's distiller – Kamia Juliana Tahiatiai – Asine Adrien Eugene Tamatoateheipurena), vise à **reconstituer des systèmes de production agricole, de transformation et de distribution de cultures maraîchères, vivrières et fruitières, dans 11 atolls pilotes, en utilisant des technologies innovantes, afin d'améliorer durablement le régime alimentaire de la population**.
- **A la Réunion**, le projet **Case rurale**, porté par la **Commune de Trois-Bassins**, avec la participation du centre communal d'action sociale, le Club économique de Trois-Bassins, la Maison d'Accueil Occupationnelle Temporaire et Educative Ouest, et d'autres associations du territoire, a pour objectif **l'animation d'un tiers lieu nourricier** afin de concevoir une **multiplicité d'outils et de services supports** (agronomiques, techniques et organisationnels) et ainsi **favoriser la convergence des projets** en lien avec de **nombreux partenaires institutionnels, économiques et de la recherche**.

ANNEXE 2

Détail des 15 projets lauréats de la vague 1 et 2 de l'AMI DTAA

En Bretagne :

- Le **projet d'Usine de déshydratation des fourrages** porté par **Saint Briec Armor Agglomération**, avec la participation de la coopérative agricole Le Gouessant et plus d'une quinzaine d'exploitations agricoles, se propose de répondre aux **enjeux du changement climatique** et de la **nécessité de développer l'autonomie protéique** dans les territoires d'élevage en concevant, avec une approche organisationnelle et technique innovante, une unité de déshydratation des fourrages.
- Le **projet ENVEZH** porté par le **CNRS Bretagne** avec la région Bretagne et le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Ouest, la Chambre régionale d'Agriculture de Bretagne, INRAE, Arvalis, la Fédération des CUMA de Bretagne, la COOPERL, Vegenov, l'EHESP, l'Université de Limoges (parmi plus de 20 partenaires), vise à **accélérer la réduction des produits phytosanitaires de synthèse** employés par l'agriculture, en créant les conditions d'une massification de stratégies innovantes.

En Occitanie :

- Le **projet CANDIE** porté par la **mairie de Toulouse** et **Toulouse Métropole**, en partenariat avec l'IRQUALIM, INRAE et des acteurs ou représentants agricoles, se propose de favoriser l'émergence d'une filière de production de légumineuses et autres graines pour assurer à terme la **majeure partie de l'approvisionnement** du territoire de l'aire urbaine, en particulier en restauration collective.
- Le **projet DYNAMO** porté par le **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de l'Ariège**, avec la participation de la communauté de communes du Pays de Mirepoix, d'un groupement multi-filières composé d'entreprises agricoles et agro-alimentaires locales, d'associations et de l'UMR AGIR, vise à construire un accélérateur de coopérations territoriales, en faveur d'un **système alimentaire durable**.
- Le **projet « Favoriser la transition vers une agriculture de conservation »** porté par le **Syndicat Mixte du Bassin Versant Tarn Aval**, avec la participation de la Chambre d'Agriculture du Tarn, trois communautés d'Agglomération, deux syndicats mixtes, la Fédération Départementale des CUMA 81 et l'Institut Français de la Vigne et du Vin, désire soutenir le développement de **l'agriculture de conservation**.
- Le **projet TERRASOL** porté par la Fédération Régionale des CIVAM Occitanie, avec la participation de Montpellier Méditerranée Métropole et la ville de Montpellier, qui se propose de mettre en œuvre de manière opérationnelle et territoriale les concepts innovants de

démocratie alimentaire, de solidarité alimentaire, en réponse à des problématiques de précarité alimentaire.

- Le **projet Fantas’SCIC** porté par la SCIC Graines Equitables, avec la participation de la communauté d’agglomération du Grand Narbonne, destiné à relocaliser la production notamment à travers la « reconquête des friches » et la mise en place d’un réseau de stockage de production à la ferme.
- Le **projet Salt’Eaux** porté par Suez Eau France, avec la participation de la communauté de communes Terre de Camargue (CCTC) et Sète Agglopôle Méditerranée, a pour objet la réutilisation des eaux usées traitées produites par les stations d’épuration de Thau et de Camargue pour irriguer et drainer les surfaces viticoles limitrophes.

En Grand-Est, le **projet de démonstrateur de bioéconomie territoriale** décarbonée porté par la Chambre d’Agriculture Grand-Est, avec la participation de la communauté urbaine du Grand Reims, permet de répondre aux enjeux de souveraineté alimentaire et énergétique en assurant une production durable de biomasse et en valorisant les biodéchets dans une logique d’économie circulaire. Ce projet permet ainsi de structurer les filières agricoles et d’accompagner les agriculteurs dans leurs changements de pratiques.

En Nouvelle Aquitaine, le projet **Terres de transition** porté par la communauté d’agglomération de La Rochelle avec la participation des communautés de communes Aunis Sud, Aunis Atlantique et de l’Île de Ré, propose de conjuguer formation, innovation, recherche d’un nouveau modèle économique et des co-bénéfices environnementaux et construction d’une gouvernance alimentaire élargie.

Le projet **ACTE en Pays de la Loire** porté par la Chambre d’Agriculture des Pays de la Loire, avec la participation de la Région Pays de la Loire, vise à favoriser le développement des exploitations agricoles au travers de deux axes de travail au sein desquels s’appuient des projets « pilotes » : le volet énergie décarbonée et celui d’une meilleure gestion de l’eau.

Le **projet multi-territorial Territoire de maraîchers**, enfin, porté par le Groupe Ceinture verte, avec la participation des villes de Pau, Limoges, Valence et Le Havre, vise à faciliter l’adoption des innovations technologiques sur des exploitations en maraîchage diversifié, développer les filières courtes et créer des emplois dans les filières concernées.

En Provence-Alpes-Côte D’Azur, le projet **TOMMATES** – Techniques, Outils et Méthanisation pour la Multiperformance Agricole des Territoires et des Systèmes - porté par la Chambre d’Agriculture PACA, avec la participation de la Région PACA, INRAE, ARVALIS, GRDF, du pôle de compétitivité Innovalliance et du GERES, porte l’ambition d’une **articulation de la transition agroécologique avec la méthanisation**, à l’échelle d’un territoire. Celui-ci adopte une approche collaborative impliquant les filières de production de tomates d’industrie, de céréales, de légumineuses, de riz et de CIVE.

En Ile-de-France, le projet « **Construire des filières alimentaires de proximité durables et décarbonées dans le bassin de la Seine** », porté par la **Ville de Paris**, avec la participation des métropoles du Grand Paris, du Havre Seine et de Rouen Normandie, du département de Seine-Saint-Denis, de la Ville de Sevran, du Réseau Manger Bio, du GAB Île-de-France et de la SOGARIS, vise à déployer une logistique

fluviale des denrées alimentaires le long de la Seine et de ses canaux, pour **décarboner une partie de l'approvisionnement** francilien et **structurer des filières durables**.

En Polynésie française, le projet **TAVIVAT** porté par la **Direction de l'Agriculture**, avec la participation de la Chambre d'agriculture et de pêche lagonaire, du Syndicat pour la Promotion des Communes de la Polynésie française (SPCPF), de l'Ecole pratique des hautes études (EPHE), de l'Etablissement public d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPEFPA), du lycée hôtelier de Tahiti et d'un groupement composé d'associations et de sociétés privées, propose de **développer des productions vivrières traditionnelles** de produits amyliacés (taro, uru, bananes, patates douces) dans une **approche collaborative originale** entre initiatives locales et politiques publiques.